

Brevets—Loi

C'est navrant parce ce que nous voulons tous nous mettre à gouverner le Canada. Nous voulons jouer nos rôles de ministériels ou de députés de l'opposition efficace. C'est impossible, si on ne nous autorise pas à débattre des questions, si le gouvernement utilise sa majorité écrasante pour museler les parlementaires et déclarer qu'il ne permettra pas les discours libres ou un débat libre et ouvert sur telle ou telle question.

Si c'est un indice de la façon dont le ministre d'État entend faciliter les travaux de la Chambre, cela annonce un automne extrêmement sombre pour la démocratie parlementaire libre au Canada. Nous sommes ici pour discuter, pour travailler, pour débattre des questions d'actualité d'une façon raisonnée, réfléchie et constructive. Pour ce faire, il ne peut pas y avoir de modifications de dernière minute.

A mon avis, cela nous indique en tant que députés de l'opposition et, à travers nous, aux Canadiens, que le gouvernement a perdu le contrôle, qu'il n'a pas d'ordre du jour et qu'il ne sait pas où il va.

Une voix: Soyez sérieux.

M. Riis: J'entends quelqu'un dire: «Soyez sérieux, Nelson». Très bien. Je supplie le leader du gouvernement à la Chambre et le nouveau ministre d'État de commencer à exposer une stratégie quelconque. A mon avis, nous sommes loin de l'époque où il faut attendre d'arriver ici à 10 ou 11 heures pour découvrir ce que l'on fera ce jour-là. Qu'est-ce qui empêche un gouvernement fort d'une majorité si écrasante de dire: «Tel est notre programme pour les prochains jours, les prochaines semaines ou les prochains mois.» Mais, d'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre, nous nous demandons ce que fera le gouvernement. Cela prouve à l'évidence que le gouvernement ne sait pas où il s'en va. Dépourvu de meneurs, privé de chef, il n'a pas de véritable programme parlementaire et donc de programme tout court.

Au nom de tous les députés, et j'inclus tous les députés ministériels qui interviennent de manière utile et positive sur les divers aspects des questions à l'étude, je supplie le leader parlementaire du gouvernement et le nouveau ministre d'État de tenter de collaborer avec les députés pour mettre au point une stratégie qui porte plus loin que cinq minutes.

● (1020)

Je m'excuse des ces remarques plutôt acerbes si tôt le lendemain du jour où nous avons siégé si tard. Mais la moutarde me monte au nez et je suis très déçu du nouveau ministre. D'ordinaire, nous aimons travailler avec lui. Il est regrettable que sa première tâche soit de limiter le débat et de museler le Parlement. Dans une certaine mesure, il a recours aux méthodes dictatoriales qui ont été utilisées à chaque étape durant l'étude du projet de loi C-22 et il est regrettable que l'on récidive aujourd'hui.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'aimerais faire écho aux observations de mon leader parlementaire

et les développer. Je trouve la procédure tout à fait inhabituelle. La motion en discussion demande que la question soit maintenant mise aux voix. Je n'ai pas à vous expliquer le Règlement, mais elle interdit tout amendement à la motion principale en discussion. La discussion de cette motion a débuté vendredi dernier. Elle a été discutée presque tous les jours de la semaine. Il n'y a pas eu un seul amendement présenté par un député du parti libéral ou du NPD, ni même par les conservateurs. Pourquoi présenter une motion disant qu'il n'y aura plus d'amendements?

Nous avons déclaré encore à 2 heures ce matin au nouveau ministre d'État que nous n'allions rien faire d'inhabituel, ni recourir à des trucs de procédure. Nous n'avions aucune intention de présenter des amendements. Les libéraux ont déclaré la même chose. Donc la motion est tout à fait inutile. Elle nuirait même à la collaboration entre les partis.

Je puis vous dire, comme je l'ai dit au gouvernement, que nous avons environ trois députés qui étaient admissibles et disponibles pour parler aujourd'hui. Il était évident que l'étude du projet de loi allait être terminée dans le courant de la journée. Mais nous nous trouvons maintenant dans la situation où tous les députés qui ont parlé depuis lundi sont de nouveau admissibles à parler. Cette motion va à l'encontre des intentions gouvernementales. J'ai maintenant un tas de personnes qui sont admissibles à faire un autre discours sur le projet de loi C-22. Cet illogisme montre que le gouvernement ne savait pas ce qu'il faisait. Et en même temps il irrite sans raison l'opposition.

Quand on parle au nouveau ministre, celui qui est chargé de faire avancer les travaux parlementaires en l'absence du vice-premier ministre (M. Mazankowski), quand on lui dit qu'on ne fera pas d'obstruction, qu'on prévoit que l'étude du projet de loi sera achevée lundi au plus tard mais probablement aujourd'hui, on suppose que cela doit lui convenir. Il est à la Chambre depuis vendredi dernier, date où le débat a commencé, et il sait que nous arrivons au bout de nos orateurs. C'est une chose évidente. Quand on a un parti d'opposition comme le nôtre qui compte 33 députés, si on parle pendant cinq jours sur le même sujet, on finit par manquer d'orateurs. Les libéraux qui en ont 40 vont être dans le même cas. Je dois donc demander au nouveau ministre d'État pourquoi il peut bien faire une chose qui ne fait que provoquer l'opposition et qui en même temps lui permet de prolonger le débat d'une autre semaine si elle le veut.

Je pense que cela fait bien voir l'hystérie dans laquelle le projet de loi C-22 plonge le gouvernement. Hier, il y a eu un tas de conservateurs de l'arrière-ban qui pestaient et rageaient parce que Radio-Canada n'a pas suivi pendant deux soirs de suite les démonstrateurs appointés qu'il y avait à l'extérieur sur la Colline.